

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

TAGDUDA TAZZÂYRIT TAMAGDAYT TAERFANT REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU

Assemblée Populaire de Wilaya

Tél. : 026 21 29 60 / 21 41 90

Postes : 31 07 / 46 40

AGERZU - N - TIZI WEZZU

Agraww aærfan - N - Ugerzu

ولاية تيزي وزو
المجلس الشعبي الولائي

الهاتف : 026 21 61 79

الفاكس : 026 21 52 53

N°

Extrait du Registre des Délibérations De l'Assemblée Populaire de Wilaya Délibération N°23 du 09 Novembre 2008

رقم

Objet de la Délibération : Transfert de Crédits.

Nombre Légale des Membres : 47
Nombre des Membres Présents : 41
Nombre des Membres Absents : 06
Certifie le Président

Le Président de l'Assemblée Populaire de la wilaya informe l'Assemblée que par envoi n° 647/DAL/SBP/08 du 02.11.2008, le Wali a sollicité conformément aux dispositions de la loi 90-09 du 07 Avril 1990, modifiée et complétée, relative à la Wilaya, la prise d'une délibération de transfert du crédit du chapitre 901 articles 610 et 618 au chapitre 904 articles 611 et 618 du budget supplémentaire de l'exercice 2008, pour un montant de 10.300.000,00 DA (dix millions trois cents milles Dinars) en vue de prendre en charge l'incidence financière engendrée suite à l'application de la nouvelle grille des salaires du personnel temporaire de la voirie de la wilaya .

L'Assemblée Populaire de Wilaya, ouïe la proposition de son Président, approuve la présente Délibération.

Fait à TIZI OUZOU le 09 Novembre 2008

Le Président de l'APW

رئيس المجلس
الولاية